

**La Directrice générale**

Nantes, le 11 mai 2021

Affaire suivie par :  
**Laëticia BAR**  
Adjointe à la directrice des ressources humaines  
Responsable régionale de formation  
Direction des Ressources Humaines  
Tél : 02.40.37.13.20  
Mél : laëticia.bar@crous-nantes.fr

**Décision n° 2021-92 du 11 mai 2021**  
**Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherches et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, Bap J – Adjoint en gestion administrative, organisé par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Nantes Pays de la Loire**

**VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**DÉCIDE**

**Article 1**

La commission de sélection, pour le recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, Bap J – Adjoint en gestion administrative, organisé par le Crous de Nantes Pays de la Loire, est composée ainsi qu'il suit :

**Président :**

Monsieur Yannick THIBAUT, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe exceptionnelle, Crous de Nantes Pays de la Loire, Le Mans.

**Membres :**

- Madame Stéphanie CHEREL, Directrice des Ressources Humaines, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.
- Madame Sophie DELLIEUX, référente handicap, Rectorat de Nantes.

**Article 2**

Madame Corinne VADÉ, Directrice Générale du Crous de Nantes Pays de la Loire, est chargée de l'exécution du présent arrêté.



**Corinne VADÉ**